

À l'intention des membres d'ABC-FBC

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes se penchera sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) du Canada

Le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes <u>a accepté</u> de réaliser une étude sur les permis de travail fermés délivrés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, sur leur incidence sur les travailleurs étrangers temporaires ainsi que sur les constatations relatives au PTET faites par le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage. Le ministre ainsi que des fonctionnaires et d'autres témoins seront invités à y prendre part. ABC-FBC surveillera étroitement la situation.

Emploi et Développement social Canada lancera les consultations sur le projet de loi visant à aider à éliminer le travail forcé au sein des chaînes d'approvisionnement du Canada

À la suite de l'annonce faite dans le budget de 2023, le gouvernement a l'intention de déposer un projet de loi en 2024 pour aider à éliminer le travail forcé au sein des chaînes d'approvisionnement du Canada. Dans le cadre de cette initiative, il sollicite des commentaires sur des aspects plus précis de la

loi sur les chaînes d'approvisionnement (y compris la diligence raisonnable) et sur l'interdiction d'importation. Le gouvernement pourra accueillir un nombre limité de participants dans le cadre d'une discussion d'une journée prévue le 13 octobre 2023 à Gatineau, au Québec. Une option de participation en ligne sera également offerte. Si vous souhaitez participer à l'événement, veuillez communiquer avec Kristina. Le Comité de politique et de défense des intérêts d'ABC-FBC présentera des commentaires écrits en réponse à un document de discussion qui sera distribué à une date ultérieure.

Le gouvernement du Canada rend des données d'inspection publiques
Le gouvernement a récemment annoncé qu'au cours du dernier exercice
financier, Emploi et Développement social Canada a réalisé plus de
2 100 inspections. Celles-ci ont permis de constater que 94 % des employeurs
inspectés étaient conformes et que 6 % ne l'étaient pas. À l'avenir, le
gouvernement entend présenter des mises à jour deux fois par année au sujet
des efforts déployés pour assurer la conformité dans le cadre du PTET.

Mise au point sur le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes

Cette semaine, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes a entrepris son étude du projet de loi C-275, Loi modifiant la Loi sur la santé des animaux (biosécurité dans les exploitations agricoles). S'il est adopté, ce texte modifiera la Loi sur la santé des animauxpour ériger en infraction le fait de pénétrer, sans autorisation ou excuse légitime, dans un lieu où se trouvent des animaux, lorsque ce fait peut avoir comme conséquence d'exposer les animaux à une maladie ou à une substance toxique susceptible de leur nuire ou de les contaminer. Lors d'une réunion visant à discuter des travaux du Comité, les membres ont accepté de tenir une réunion supplémentaire pour traiter de l'étude sur l'état de préparation en matière de biosécurité animale et d'entreprendre une étude sur les aspects agricoles de la Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique.

À inscrire à votre calendrier – Petit-déjeuner stratégique annuel d'ABC-FBC ABC-FBC est heureuse d'annoncer qu'elle tiendra de nouveau son petit-déjeuner stratégique annuel, qui coïncidera avec le Jour de l'agriculture canadienne. Cet événement aura lieu le matin du mardi 13 février au Centre Shaw, à Ottawa. De plus amples renseignements et une invitation officielle vous seront bientôt transmis. Pour en apprendre davantage sur les possibilités de commandites ou sur l'événement, communiquez avec Kristina.

Le ministre Champagne fait le point sur les engagements initiaux des cinq principales chaînes d'épicerie pour stabiliser le prix des aliments

Le 5 octobre, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, l'honorable François-Philippe Champagne, <u>a fait le point</u> sur les efforts visant à stabiliser le prix des aliments. Il a premièrement confirmé que les cinq principales chaînes d'épicerie ont pris des engagements initiaux et présenté une série de mesures, comme des rabais et des gels de prix. Le ministre a également indiqué que le gouvernement renforcera la capacité d'action du Bureau de la consommation en établissant un Groupe de travail sur les épiceries consacré au secteur de la vente au détail, qu'il poursuivra son engagement en faveur de la mise en œuvre du Code de conduite du secteur des produits de l'épicerie, et qu'il prendra des mesures pour accroître la disponibilité et l'accessibilité des données sur les prix des aliments et la répartition des coûts pour tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire. ABC-FBC a publié un <u>communiqué de presse</u> en réponse à cette annonce.